



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2020/192

L'an deux mille vingt et le dix-sept Décembre à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1^{er} Adjoint

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Érald GAST, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Franck FAREZ, Madame Béatrice BERTRAND, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Patrice FAUCONNET, Monsieur Pierre POUILLEY, Madame Cécile GRAU, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Christine MARECHAL, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Yves PAUBERT, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Monsieur Denis BERTONE, Madame Sylvia GUERRERO, Madame Pascale DOMECC.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Myriam LÉONARD donne procuration à Monsieur Érald GAST

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Cécile GRAU

Madame Anne-Marie CLERGUE donne procuration à Monsieur Érald GAST

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Madame Cécile GRAU

Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Pascale DOMECC

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Sylvia GUERRERO

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Madame Fatiha ZERAOULA

Date de convocation : 10 Décembre 2020

Objet : Opération de Revitalisation du Centre Bourg et de Développement de Territoire valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain : subventions

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, la délibération n°2016/161 du 20 octobre 2016 concernant l'attribution d'aides en faveur des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs dans le cadre de la convention Opération de Revitalisation du Centre Bourg et de Développement de Territoire valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (ORCB-DT / OPAH –RU) et l'engagement de la commune d'octroyer une subvention de 500 € par dossier pour précarité énergétique, 1000€ pour logement indigne et 1000€ par logement pour les propriétaires bailleurs.

Il précise que dans le cadre de cette opération la Communauté de Communes du Pays d'Olmes nous a transmis plusieurs dossiers de demandes de subventions validées par l'ANAH, à savoir :

-pour une subvention de 500€ :

- Monsieur Georges MAUGARD, 2 cité Colbert
- La SCI de Bensa, 18 cité Guynemer,
- Madame Marie-Louise HEBRAUD, route de Bénaix,
- Monsieur Mohamed RAHALI, 26 avenue Maréchal Leclerc.

-pour une subvention de 1000€ :

- Monsieur Antonin MOREREAU 40 avenue du Général de Gaulle.

- Monsieur Jean RUMEAU, 9 cité Jacquard.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Oùï l'exposé de son Président,
le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
à la majorité des suffrages exprimés (**29 voix POUR**)

DÉCIDE d'attribuer, dans le cadre de la convention Opération de Revitalisation du Centre Bourg et de Développement de Territoire valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (ORCB-DT / OPAH –RU) :

-une subvention d'un montant de 500€ à :

- Monsieur Georges MAUGARD, 2 cité Colbert
- La SCI de Bensa, 18 cité Guynemer,
- Madame Marie-Louise HEBRAUD, route de Bénaix,
- Monsieur Mohamed RAHALI, 26 avenue Maréchal Leclerc

-une subvention d'un montant de 1000€ à :

- Monsieur Antonin MOREREAU, 40 avenue du Général de Gaulle,
- Monsieur Jean RUMEAU, 9 cité Jacquard.

CONFIRME la prévision des crédits nécessaires au budget,

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents indispensables à la concrétisation de cette opération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à LAVELANET, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Pour le Maire :
DUROUDIER Jérôme
Premier Adjoint

Le Maire,
Marc SANCHEZ

